



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire du 14 juillet 2015 (10 heures)

2^e

PRÉSENTS : Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mme Violaine Cousineau
M. Kenneth George
Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson

ABSENTE : Mme Iris Alméida Côté

**Sont aussi
présents :**

M. Robert Gendron, directeur général par intérim
M^{ce} France Pedneault, secrétaire générale
M. Maurice Lachance, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle

Sont invités : M. Roger Lalonde, coordonnateur du Bureau des approvision-
nements
Mmes Marisol Pelletier, coordonnatrice, Audit interne
Guylaine Dubé, analyste au Secrétariat général

La présente séance a été convoquée conformément aux articles 163 et 182 de
la *Loi sur l'instruction publique*.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté comme suit :

1- Adoption de l'ordre du jour

- 2- A-31-2905 – Service des ressources financières – firme de consultants en gestion administrative – appel d’offres 24-451A
- 3- Période réservée aux membres du comité exécutif
- 4- Autres sujets

2. Service des ressources financières – firme de consultants en gestion administrative – appel d’offres 24-451A

Document déposé : Rapport A-31-2905 en date du 13 juillet 2015 de Mme Fatima Zahra Zouaki et M. Nasreddine Slimi concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les lacunes administratives relevées dans le rapport d’enquête concernant la situation financière de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) du 2 mars 2015 présenté par *Raymond Chabot Grant Thornton*;

CONSIDÉRANT qu’un appel d’offres sur invitation a été publié pour retenir les services d’une firme de consultants en gestion administrative;

CONSIDÉRANT que sept firmes compétentes ont été sollicitées dans le cadre de cet appel d’offre;

CONSIDÉRANT qu’aucune soumission n’a été reçue;

CONSIDÉRANT les raisons évoquées pour lesquelles les firmes n’ont pas soumissionné;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d’ANNULER le présent appel d’offres;
- 2° de FAIRE un nouvel appel d’offres sur invitation pour retenir les services d’une firme de consultants en gestion administrative.

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose d’ajouter, à la fin du 5^e paragraphe commençant par « CONSIDÉRANT » les termes suivants :

« à savoir, le délai de réponse très court, le manque de temps compte tenu de la période des vacances et la non disponibilité des professionnels qualifiés pour ce mandat; »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT les lacunes administratives relevées dans le rapport d'enquête concernant la situation financière de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) du 2 mars 2015 présenté par *Raymond Chabot Grant Thornton*;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation a été publié pour retenir les services d'une firme de consultants en gestion administrative;

CONSIDÉRANT que sept firmes compétentes ont été sollicitées dans le cadre de cet appel d'offre;

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été reçue;

CONSIDÉRANT les raisons évoquées pour lesquelles les firmes n'ont pas soumissionné, à savoir, le délai de réponse très court, le manque de temps compte tenu de la période des vacances et la non disponibilité des professionnels qualifiés pour ce mandat;

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'ANNULER le présent appel d'offres;
- 2° de FAIRE un nouvel appel d'offres sur invitation pour retenir les services d'une firme de consultants en gestion administrative.

3. Période réservée aux membres du comité exécutif

À ce point, il n'y a eu aucune question, aucun commentaire.

4. Autres sujets

La séance est levée à 10 h 20.